



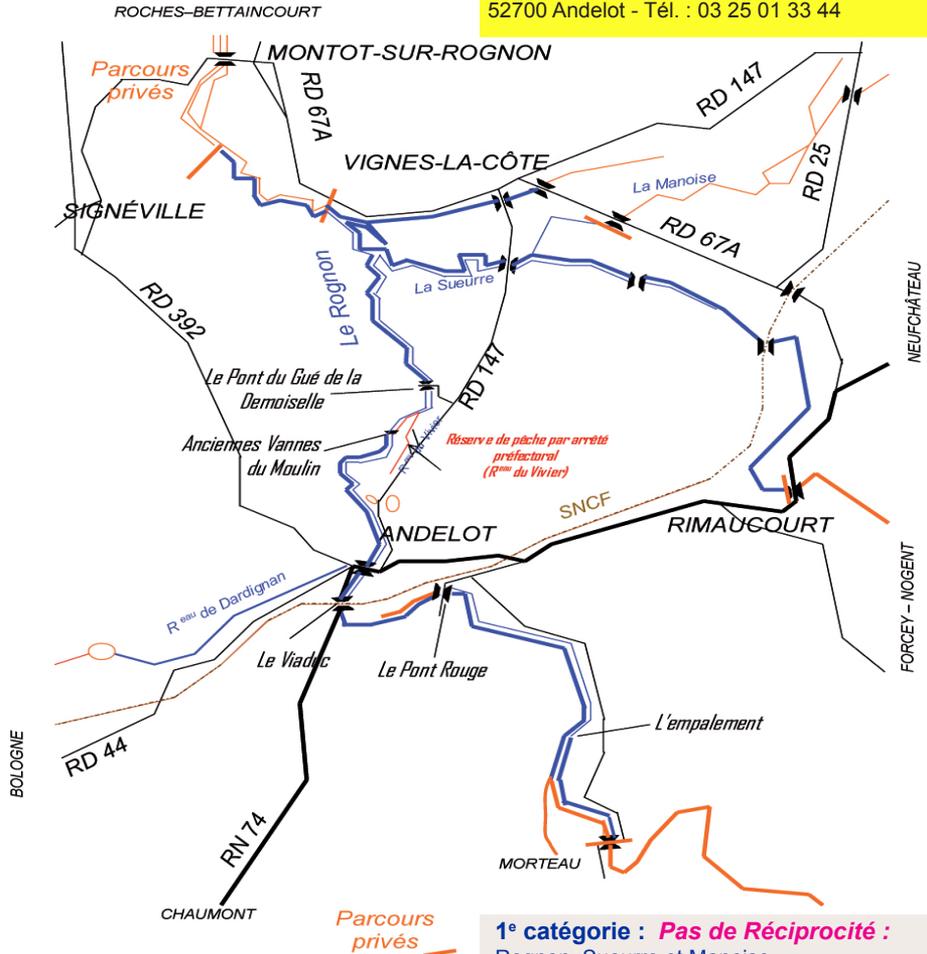
Andelot

La Truite Andelotienne

Bassin versant : Marne Amont

Le Rognon La Sueurre La Manoise

Président : Claude FLE - 4, Rue Magnan
52700 Andelot - Tél. : 03 25 01 33 44



Arrondissement de :
CHAUMONT

Dépositaires :

Andelot :
Hôtel-bar-restaurant
" Le Cantarel" Tél. : 03 25 01 31 13
Station-service Total, Place Cantarel
Tél. : 03 25 01 31 36

Rimaucourt :
Au Rendez-vous des amis, café-restaurant
Tél. : 03 25 01 33 74

1^o catégorie : Pas de Réciprocité :
Rognon, Sueurre et Manoise.

Règlement intérieur
Carte à la journée de l'AAPPMA : 6 € - Carte mensuelle : 18 € en vente à partir du samedi 28 avril
Pêche autorisée les lundis, mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.
Pêche autorisée tous les jours en amont du viaduc R.N. 74 -
Taille de la truite fario : 30 cm - Ombre commun 35 cm
Prélèvement autorisé par jour de pêche, 3 poissons sauvages complétables à 6 avec truite arc en ciel.